Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190403-200319-1-DE
Date de télétransmission : 03/04/2019
Date de réception préfecture : 03/04/2019

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 20 mars 2019

PUBLIE LE : 03 AVR. 2019

Délibération n°200319-1 : Approbation des procès verbaux des séances des 17 décembre 2018, 31 janvier et 13 février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt mars à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le treize mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 20 MARS 2019

PRESENTS

L'ETANG-LA-VILLE	Gilbert ARNAUD, DELEGUE TITULAIRE Pauline TESSIER, DELEGUEE TITULAIRE
LE PECQ	Bernard CLUZEAUD, DELEGUE TITULAIRE Jacques LABRE, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Dominique FORTIN, DELEGUE TITULAIRE Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE
LOUVECIENNES	Pascal HERVIER, DELEGUE TITULAIRE Victor DA PONTE, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Olivia CAPLAIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
NOUVELLE COMMUNE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Jean-Luc AGNES, DELEGUE TITULAIRE Elisabeth GUYARD, DELEGUEE TITULAIRE Marillys MACE, DELEGUEE SUPPLEANTE Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

CHAMBOURCY	Bernard FERRU, DELEGUE TITULAIRE Julien BOCQUET, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Daniel CORNALBA, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Bruno LEPUT, DELEGUE SUPPLEANT Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Martin GAGNAT, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Daniel GODARD, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Thierry GUILLOT, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Gérard DORIMINI, DELEGUE SUPPLEANT
NOUVELLE COMMUNE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Priscille PEUGNET, DELEGUEE TITULAIRE Anne PHILIPPE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées

CHAMBOURCY
MAREIL-MARLY

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190403-200319-1-DE
Date de télétransmission : 03/04/2019
Date de réception préfecture : 03/04/2019

Nombre de communes	:	**7**
Commune nouvelle (composée de 2 communes)	:	**1**
QUORUM	:	**10**
Délégués présents	:	***14***
Délégués comptant pour le vote	:	***13***

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190403-200319-1-DE
Date de télétransmission : 03/04/2019
Date de réception préfecture : 03/04/2019

SIA / CS –200319-1

OBJET : **PROCES-VERBAUX DES SEANCES DE COMITÉS DES 17 DECEMBRE 2018, 31 JANVIER ET 13 FEVRIER 2019**

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

VU l'article 21 du règlement intérieur du SIA ;

CONSIDERANT que les procès-verbaux des séances des 17 décembre 2018, 31 janvier et 13 février 2019 ont été transmis aux délégués lors de l'envoi du dossier.

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE, sans ajout ni modification, les procès-verbaux des séances des 17 décembre 2018, 31 janvier et 13 février 2019.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 29/03/19
Transmis en préfecture et affiché le 3/04/19

Pour Extrait Conforme

Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal